

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BTS assurance est capable de prospecter la clientèle, d'analyser ses besoins et de lui proposer des contrats d'assurance ou d'assistance, de gérer des dossiers de sinistres. La formation prépare aux fonctions commerciales, techniques et de gestion, de la souscription et de la relation client.

Le titulaire exerce son activité dans les sociétés d'assurance, de courtage, les agences générales ou les banques proposant des produits d'assurance. Il peut aussi travailler dans les services de gestion de contrats d'assurance des grandes entreprises.

Blocs de compétences :

- Culture professionnelle et suivi du client
- Développement commercial et conduite d'entretien
- Gestion des sinistres
- Accueil en situation de sinistre
- Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus*
- Être au moins titulaire d'un BAC ou d'un diplôme de niveau BAC

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

**Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.*

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **nos référents H+** :

Diane BERLUCCHI - referenthandicap@ifir.fr

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier, entretien individuel & test de positionnement écrit (si besoin) entre avril et la date d'entrée en formation. Le recrutement s'organise à partir du mois de février par le **dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site** : www.ifir.fr/candidature-en-ligne

CONTACT

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

• Pauline FERRERO · 07 87 73 31 47 · pferrero@ifir.fr



Campus
Alternance
Drôme Provence

FORMATION

Dates de démarrage et de fin de la formation
Septembre 2025 – juin 2027

Durée

2 ans en alternance sous contrat d'apprentissage (1350H de formation)

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

Nous contacter

Lieux de formation possibles

- Campus Alternance Drôme Provence - Pierrelatte (26)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. **Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.**

*OPCO : Opérateurs de compétences

DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- **Licence Pro (niveau BAC +3)** : Mention assurance, banque, finance : chargé de clientèle ou supports opérationnels - Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en assurance - Métiers de l'e-assurance et des services associés
- **Bachelor (niveau BAC+3)** : Chargé d'Indemnisation en Assurance

Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

Emplois accessibles

- **Divers secteurs** : sociétés d'assurance, cabinets ou agences de courtage, établissements bancaires, etc.
- **Postes** : agent général d'assurance, conseiller en assurances, gestionnaire de contrats d'assurance, guichetier, courtier, etc.

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du BTS assurance est un professionnel qui **informe et conseille des particuliers ou professionnels sur des prestations d'assurance.**

Il négocie la vente, conclut des contrats et assure le suivi du dossier. Il doit gérer son portefeuille de clients et le développer et peut être amené à réaliser des déplacements fréquents sur le terrain pour assurer la prospection de la clientèle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le référentiel d'évaluation est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Épreuves	unité	coef	Forme	Durée
E1 Culture générale et expression	U.1	3	Ponctuelle Écrite	4 h
E2 Langue vivante étrangère (3)	U.2	2	Ponctuelle Écrite et Orale	2 het 20mn(1)
E3 Développement commercial et gestion des contrats	U.31	4	Ponctuelle Écrite	4 h
- culture professionnelle et suivi du client - développement commercial et conduite d'entretien	U.32	4	Ponctuelle Orale	40 mn(2)
E4 Gestion des sinistres et des prestations	U.41	4	Ponctuelle Écrite	4 h
- gestion des sinistres - accueil en situation de sinistre	U.42	3	Ponctuelle Orale	40 mn)
E5 Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques	U.5	2	Ponctuelle Écrite	2 h
Épreuve facultative				
EF1 Langue vivante étrangère 2 (3)	UF.1		Ponctuelle Orale	20 mn(1)
<p>(1) : Non compris le temps de préparation de 20 minutes (2) : Non compris le temps de préparation de 15 minutes (3) : Les langues vivantes autorisées sont les suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais et hébreu.</p>				